

P
E
F
N
—

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels

Institut National
de la Formation Professionnelle

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité :

***Mécanique Réparation des
Véhicules Industriels***

Niveau III : CMP

INFEF/0055/07/11/A

2011

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels

Institut National
de la Formation Professionnelle

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité :

***Mécanique Réparation des
Véhicules Industriels***

Niveau III : CMP

2011

Ce Programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle chargée du métier : **Mécanique réparation véhicules industriels**

Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INFEP et IFEP), de formateurs et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier.

Composition de la commission professionnelle :

Nom & Prénom	Fonctions	Institutions
AISSOU MUSTAPHA	Professionnel	NAFTAL GPL BEJAIA
MEDDOUR BRAHAM	Professionnel	NAFTAL CPL BEJAIA
IDIRI DJAMEL	Professionnel	ETUB BIRSLEM BEJAIA
BOULKARIA MOKHTAR	PEP – Formateur	CFPA SIDI-AICH
IFOUZAR FATEH	PEP – Formateur	CFPA KHERRATA
AISSANI BADER-EDDINE	PEP – Formateur	CFPA BARBACHA
OUKIL ATHMANE	Membre CAAL	CAAL BEJAIA
MEKHNACH KAMEL	Membre CAAL	CAAL BEJAIA
OUNOUGHI BOUALEM	Membre CAAL	CAAL BEJAIA
ABDERRAHMANI MADJID	Responsable CAAL	CAAL BEJAIA
HEMI SOUHILA	Méthodologue	INFEP EL BIAR
LAMANI AMIRA	RD Méthodologue	INFEP EL BIAR

SOMMAIRE

	Page
Introduction	5
1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage	6
2. Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage	7
2.1. Destination	7
2.2. Structure du programme de formation par apprentissage	7
2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles	9
2.4. Documents pédagogiques	9
3. Profil du métier (spécialité)	10
3.1. Identification du métier (spécialité)	10
3.2. Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	10
3.3. Capacités professionnelles	10
3.4. Exigences du métier et conditions de travail	10
3.5. Responsabilité du travailleur	11
3.6. Evolution dans la carrière	11
4. Curriculum du métier (spécialité)	12
4.1. Objectif principal du curriculum	12
4.2. Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	13
4.3. Synthèse du curriculum	15
4.4. Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation	16
4.5. Curriculum de l'Etablissement de formation	17
4.6. Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice	57
5. Mise en œuvre du programme : Organisation pédagogique et évaluation des compétences	78
5.1. Organisation pédagogique de la formation	78
5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de la formation	78
5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage	78
5.2.2. Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)	79
5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP	80
5.2.4. Formation complémentaire	80
5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice	81
5.4. Suivi et évaluation des compétences	81
5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti	81
5.4.2. Evaluation périodique des compétences professionnelles et instruments pédagogiques	82
5.4.3. Examen de fin d'apprentissage	82

Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFÉ sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.

La démarche engagée s'est fixée de réaliser :

- Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique ;
- La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage ;
- La formation d'un groupe des démultiplieurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation Professionnelle - INFEP - et les six Instituts de Formation Professionnelle - IFEP) ;

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFP et de l'INFEP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier ;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFEP);
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2007), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises ;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFEP pour sa validation.

1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques ;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis ;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous-jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « *Profil du métier (spécialité)*» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/ description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : « *Curriculum du métier (spécialité)*» présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous- compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « *Formation de base* » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto-emploi, mini projets).

La *synthèse du Curriculum*, présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés) ;
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice ;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice ;
- Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « *Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences* » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs-faire et savoirs-être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4. Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage ;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche) ;
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

3. Profil du métier (spécialité)

3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	Mécanique réparation des véhicules industriels
Code spécialité	MME 0710
Branche professionnelle	Mécanique moteur engin
Durée de la formation	18 mois
Niveau d'accès	4 ^{ème} année moyenne
Niveau de qualification	3
Diplôme sanctionnant la formation	CMP : Certificat de maîtrise professionnel

3.2. Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

Le mécanicien réparateur des véhicules industriels assure l'entretien et la réparation des systèmes et organes mécaniques et notamment les moteurs à partir des données du constructeur ou du supérieur hiérarchique.

3.3 Capacités professionnelles

Le mécanicien réparateur des véhicules industriels est capable de :

- Assurer l'entretien et la réparation des :
- Organes fixes et mobiles des moteurs diesel
- Organes de transmission, suspension, direction et freinage,
- Systèmes d'alimentation et d'injection classique et électronique,
- Systèmes de refroidissement et de graissage,
- Système de suralimentation,
- Circuits de charge et de démarrage,
- Essieux avant et arrière,
- Systèmes hydrauliques et pneumatiques
- Effectuer les travaux d'ajustage

3.4 Exigences du métier et les conditions de travail :

- Physique (taille, robustesse) : Normale
- Lieu de travail : Ateliers, Laboratoires et Chantiers
- Eclairage : Eclairage naturel sur chantier et éclairage artificiel en atelier et en laboratoire
- Température : Selon le lieu de travail
- Bruit et vibration : Bruits et vibrations moyens
- Poussière : moyennement poussiéreux
- Risques professionnels : Electrocution, Brûlures, risques de manutention, d'outils tranchants et des parties tournantes des machines et chutes.
Asphyxie aux gaz d'échappement
- Contre-indications : vertiges, somnolences, maladies respiratoires et allergies aux produits d'entretien
- Contacts sociaux professionnels : Partenaires professionnels et clientèle

3.5 Responsabilité du travailleur :

Sur sa prestation, les équipements et outillages .et de la sécurité de son poste de travail et de l'environnement

3.6 Evolution dans la carrière :

Chef d'équipe ou d'atelier

Chef de parc

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1. Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- **Les compétences de base liées au métier** permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation ;
- **Les compétences techniques du métier** permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice ;
- **Les compétences complémentaires** favorisant une insertion facilitée de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement **des compétences clés** visant **les qualités comportementales** ainsi que **les compétences environnementales** lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client ;
- Le souci de la qualité du travail ;
- La capacité de planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées;
- L'esprit d'initiative et de responsabilité ;

- L'aptitude au travail en équipe ;
- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel ;
- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement ;
- La responsabilité sociale, etc.

4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier Mécanique réparation des véhicules industriels sont définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	Formation de base
Champ d'activité 02 :	Moteur diesel
Champ d'activité 03 :	Organe de transmission
Champ d'activité 04 :	Organe d'utilisation
Champ d'activité 05 :	Formation complémentaire

Les **compétences professionnelles** par champs d'activité se présentent comme suit :

Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et du cursus de formation
- Utiliser les principales notions de base de la langue d'enseignement et utiliser les formules arithmétiques
- Appliquer l'hygiène, la sécurité en milieu professionnel et la protection de l'environnement
- Acquérir les notions de base du dessin technique, et des schémas électriques de base.
- S'initier à l'utilisation de l'outil informatique en relation avec le futur métier
- Appliquer les notions de base de la mécanique, et d'électricité
- Identifier les différents outillages, matériels et équipements qui interviennent dans le métier.

Champ d'activité 02 : Moteur diesel

- Réparer les organes fixes et mobiles
- Entretenir et réparer les circuits d'alimentation, d'injection classique et électronique
- Entretenir et réparer les circuits de graissage et de refroidissement
- Entretenir et réparer les circuits de charge, de démarrage et de préchauffage

Champ d'activité 03 : Organes de transmission

- Réparer les systèmes d'embrayage (Mécanique et Hydraulique)

- Réparer les boites de vitesses à commande mécanique et contrôler celles à commande automatique
- Réparer les ponts et les arbres de transmission

Champ d'activité 04 : Organes d'utilisation

- Réparer les essieux avant / arrière et les organes de suspension
- Réparer les différents types de direction
- Entretenir et réparer les systèmes de freinage classique et ABS

Champ d'activité 05 : Formation complémentaire

- Notions de base en organisation et gestion d'entreprise » (compétences Entrepreneuriales)
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice :

Nombre de modules : 19
Durée de la formation : 18 Mois
Volume horaire total : 2760 Heures

N° du module	Titre du module	Durée et lieux de formation			
		E.F.P		Entreprise	Total
		Théorie	Pratique		
01	Se situer au regard du métier et du cursus de formation	10	4	0	14
02	Utiliser les principales notions de base de la langue d'enseignement et utiliser les formules arithmétiques	30	8	0	38
03	Appliquer l'hygiène, la sécurité en milieu professionnel et la protection de l'environnement	10	4	0	14
04	Acquérir les notions de base du dessin technique, et des schémas électriques de base	16	30	0	46
05	Initier à l'utilisation de l'outil informatique en relation avec le futur métier	8	16	0	24
06	Appliquer les notions de base de mécanique et d'électricité	48	70	0	118
07	Identifier les différents, outillages, matériels et équipements qui interviennent dans le métier.	26	40	0	66
08	Réparer les organes fixes et mobiles	36	30	290	356
09	Entretenir et réparer les circuits d'alimentation, d'injection classique et électronique	44	28	270	342
10	Entretenir et réparer les circuits de graissage et de refroidissement	18	18	230	266
11	Entretenir et réparer les circuits de charge, de démarrage et de préchauffage	36	28	200	264
12	Réparer les systèmes d'embrayage (Mécanique, Hydraulique)	22	18	160	200
13	Réparer les boîtes de vitesses à commande mécanique et contrôler celles à commande automatique	22	16	180	218
14	Réparer les ponts et les arbres de transmission	18	14	130	162
15	Réparer les essieux avant / arrière et les organes de suspension	16	16	150	182
16	Réparer les différents types de direction	18	16	100	134
17	Entretenir et réparer les systèmes de freinage classique et ABS	42	30	190	262
18	Notions de base en organisation et gestion d'entreprise » (compétences Entrepreneuriales)	18	12	0	30
19	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle	16	8	0	24
Total en Heures de Formation		454	406	1900	2760

Total EFP	846 H	33 %
Total entreprise	1900H	67 %
Total formation	2760H	100%

4.4 Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation

Total				1 ^{er} semestre			2 ^{ème} semestre			3 ^{ème} semestre		
Module	Total module	EFP	Entreprise	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total
Module 1	14	14	0	14	0	14	0	0	0	0	0	0
Module 2	38	38	0	38	0	38	0	0	0	0	0	0
Module 3	14	14	0	14	0	14	0	0	0	0	0	0
Module 4	46	46	0	46	0	46	0	0	0	0	0	0
Module 5	24	24	0	24	0	24	0	0	0	0	0	0
Module 6	118	118	0	118	0	118	0	0	0	0	0	0
Module 7	66	66	0	66	0	66	0	0	0	0	0	0
Module 8	356	66	290	46	90	136	20	120	140	0	80	80
Module 9	342	72	270	30	70	100	22	120	142	20	80	100
Module 10	266	36	230	18	90	108	18	80	98	0	60	60
Module 11	264	64	200	30	80	110	20	80	100	14	40	54
Module 12	200	40	160	12	40	52	18	60	78	10	60	70
Module 13	218	38	180	8	40	48	14	70	84	16	70	86
Module 14	162	32	130	8	20	28	10	50	60	14	60	74
Module 15	182	32	150	8	10	18	10	80	90	14	60	74
Module 16	134	34	100	0	0	0	24	40	64	10	60	70
Module 17	262	72	190	0	0	0	30	34	64	42	156	198
Module 18	30	30	0	0	0	0	0	0	0	30	0	30
Module 19	24	24	0	0	0	0	0	0	0	24	0	24
Grand Total	2760	860	1900	480	440	920	186	734	920	194	726	920

4.5. Curriculum de l'Etablissement de formation

CHAMP D'ACTIVITE 1**FORMATION DE BASE****MODULE: 1****Se situer au regard du métier et de la démarche de formation**

Durée de la formation

Théorie 10 h

Pratique 04 h

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
1.1	Identifier le métier et ses débouchés	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un entretien avec un conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité • Connaître l'organisation et le fonctionnement de l'établissement de formation • Visiter un atelier de la spécialité • Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement • Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Informations générales sur le métier et son histoire • Présentation du profil professionnel du métier • Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation • Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle • Présentation des voies potentielles pour un futur emploi 	
1.2	Connaître le parcours de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation • Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée • Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Informations générales sur le déroulement de la formation • Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles • Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage 	

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
1.3	S'informer sur le métier et son environnement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs • Présenter les voies potentielles pour un futur emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Information sur le secteur d'activités, le métier et ses perspectives • Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes 	

MODULE: 2 Utiliser les principales notions de base de la langue d'enseignement et utiliser les formules arithmétiques

Durée de la formation

Théorie 30 h

Pratique 08 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.1	Appliquer les techniques d'expression orale et écrite	<ul style="list-style-type: none"> Prendre note d'une commande Elaborer une commande Participer à une réunion de travail Elaborer un document de travail (schémas, devis, facture, compte rendu, rapports, etc.) S'exprimer dans un langage technique et professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> Rappel des notions de base de la lecture et de l'écriture : les éléments constituant de la phrase, la conjugaison, la ponctuation Techniques de rédaction d'un document Les différents modèles de documents utilisés dans le métier (spécialité) Formes et objectifs des documents Techniques d'expression et de communication professionnelle, liées au métier (spécialité) 	
2.2	Appliquer les notions de calcul arithmétique	<ul style="list-style-type: none"> Mesurer les cotes des organes Mesurer et calculer les grandeurs mécaniques Calculer le taux de compression d'une cylindrée 	<ul style="list-style-type: none"> Les quatre opérations Les unités de mesure de longueur, de surface et de volume. Rapports, proportions et pourcentage 	

MODULE: 3 Appliquer l'hygiène, la sécurité en milieu professionnel et la protection de l'environnement

Durée de la formation

Théorie 10 h

Pratique 04 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.1	<i>Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel</i>	<ul style="list-style-type: none"> Définir les règles générales d'hygiène et de sécurité au travail Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire liés au métier 	<ul style="list-style-type: none"> Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail Définition des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier. Recommandations relatives à l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité 	
3.2	<i>Identifier les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention</i>	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies professionnelles liés au métier et leurs causes principales Identifier les risques et maladies professionnelles liés à l'exécution des activités professionnelles et à l'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> Des outils et des machines Des matières premières et des produits nocifs DU courant électrique et des gaz Définir les moyens de protection individuelle (tenue de travail, casque, gants, lunettes/masque et chaussures de sécurité) 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de prévention Règles générales pour la protection des biens et des personnes Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation Actions à accomplir ou comportements à adopter en présence d'accident ou d'incendie Plan et procédures d'évacuation 	

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.3	Définir et appliquer les mesures et les moyens de protection individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les moyens et les mesures protection collective (organisation de travail, rangement, aération, ventilation, plan d'évacuation et issues de secours) • Connaître et appliquer les mesures de lutte contre l'incendie (emplacement et utilisation des extincteurs, plan d'évacuation et issues de secours) • Utiliser les moyens de protection individuelle et respecter le règlement intérieur • Appliquer les mesures protection collective 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales causes et circonstances de maladies professionnelles et les moyens de leur prévention 	
3.4	Déterminer la conduite à tenir en cas d'accident et effectuer les premiers soins	<ul style="list-style-type: none"> • Lancer une alerte en cas d'accident • Identifier les règles élémentaires de premiers secours et d'assistance aux accidentés • Prendre toutes les précautions nécessaires avant d'intervenir • Porter les premiers secours et soins préventifs et avertir le Responsable hiérarchique et/ ou le Responsable de la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de formation de sauveteur secouriste de travail (SST) • Notions de premiers secours et assistance aux accidentés en cas de <ul style="list-style-type: none"> - Brûlures - Blessures - Electrocution - Hémorragies - Chutes et chocs - Intoxications inhalation des gaz nocifs 	

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.5	Déterminer les risques du métier sur l'environnement et prendre les mesures pour sa protection	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (Aspects généraux) • Déterminer les éléments à risques sur l'environnement provenant des activités du métier. • Identifier les mesures de prévention des effets et des risques sur l'environnement • Appliquer les mesures de lutte contre les effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions • Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution 	<ul style="list-style-type: none"> • Généralités sur l'environnement : les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore) • Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement • Programme national pour la protection de l'environnement • Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets 	

MODULE: 4	Acquérir les notions de base du dessin technique, et de schémas électriques de base
------------------	--

Durée de la formation

Théorie 16 h

Pratique 30 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
4.1	Appliquer les notions de base du dessin technique	<ul style="list-style-type: none"> • Représenter les différentes formes des pièces mécaniques • Représenter les différentes vues d'une pièce • Représenter les vues en coupe d'une pièce.. • Lire le dessin de définition d'une pièce. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les conventions, les normes et les échelles de représentation du dessin (traits, formats, hachures, cartouche, écriture, cotation) • Section et coupes • 	<ul style="list-style-type: none"> • Calcul des échelles
4.2	Lire et interpréter les schémas électriques de base	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les symboles électriques du circuit de démarrage • Représenter le circuit de démarrage • Identifier les symboles électriques du circuit de charge • Représenter le circuit de charge • Identifier les symboles électriques du circuit de préchauffage • Représenter le circuit de préchauffage • Utiliser les appareils de mesure et de contrôle électrique 	<ul style="list-style-type: none"> • Le circuit de démarrage : • Le circuit de charge : • Le circuit de préchauffage • Technologie des appareils de mesure et de contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> • La tension, intensité et quantité de l'électricité • Unités de mesures et symboles • La loi d'OHM • La loi de JOULE

MODULE : 5**S'initier à l'utilisation de l'outil informatique en relation avec le futur métier**

Durée de la formation

Théorie 08 h

Pratique 16 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
5.1	Identifier les éléments composants un poste de travail informatique et assurer leur connexion	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer la composition d'un poste de travail informatique • Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique • Déterminer l'interaction des différents éléments • Installer et connecter les unités d'entrée • Installer et connecter les unités de sortie • Assurer la protection et la sécurité de l'installation 	<ul style="list-style-type: none"> • Notions de base de l'informatique et principales définitions • Présentation des éléments composants le poste de travail informatique : l'écran, le clavier, la souris, l'unité central, (Boîtier d'alimentation, lecteur CD Rom, lecteur de disquettes, le disque dur, la carte mère, le microprocesseur, la RAM, la carte vidéo, la carte son et la carte réseau), l'imprimante, l'onduleur, le modem, la Web Cam, le scanner, etc. • Directives et précautions de raccordement des différents éléments 	
5.2	Exploiter un microordinateur (système d'exploitation (Windows)	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les éléments de l'interface Windows • Utiliser correctement les principales fonctions du • Système d'exploitation Windows • Exploiter le système Windows. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter l'environnement Windows • Bureau et fenêtres : Poste de travail, Corbeille, Menu, Démarrer • Les fichiers et les dossiers : Créer, Nommer, Rechercher, Copier, Déplacer et Supprimer 	

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
5.3	Utiliser un logiciel de traitement de texte et tableaux (Microsoft Word)	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu • Traiter un texte • Dessiner un tableau 	<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'un traitement de texte : la saisie, la mise en forme, la correction d'orthographe et de grammaire • L'impression : la mise en page, l'aperçu avant l'impression • Les tableaux : création, lignes et colonnes (insertion suppression et ajout) 	

MODULE: 6**Appliquer les notions de base de mécanique, d'électricité et de tôlerie**

Durée de la formation

Théorie 48 h

Pratique 70 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
6.1	Appliquer les notions de base de mécanique, hydraulique et pneumatique	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes forces • Identifier les types de mouvements. • Identifier les différentes transformations des mouvements • Identifier les différents accouplements mécaniques • Identifier les différentes commandes hydrauliques • Identifier les différentes commandes pneumatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Les forces • Le couple • Accélération • La vitesse linéaire et angulaire. • Accouplements mécaniques • Pompe hydraulique • Compresseur • Distributeurs • Vérins • Les flexibles 	<ul style="list-style-type: none"> • $F=ma$ • $\alpha=V/t$ • $C=F.d$ • $P=\Omega.T$ • $P=F.S$
6.2	Appliquer les notions de base de tôlerie et de soudage	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer les opérations de traçage • Effectuer les opérations de sciage et de coupe • Effectuer le perçage et d'alésage des trous • Effectuer le filetage et le taraudage • Effectuer les opérations de limage • Effectuer les opérations de couder • Effectuer les opérations d'assemblage • Appliquer les techniques de soudage à l'arc électrique • Appliquer les techniques de soudage oxyacéthylénique 	<ul style="list-style-type: none"> • Les outils de traçage • Les outils de sciage et de coupe • Les outils de perçage et d'alésage • Les outils à fileter et à tarauder • Les outils de limage • Les outils à couder • Les éléments d'assemblage • Les postes à souder • Les chalumeaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Les lignes et angles

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
6.3	Appliquer les notions de base d'électricité et d'électronique	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le courant électrique et ses effets • Identifier les différents éléments d'un circuit électrique de base • Représenter un schéma électrique de base • Utiliser les instruments de mesures électriques 	<ul style="list-style-type: none"> • Le courant électrique et ses effets • Constitution et rôle d'un circuit électrique de base • Les conducteurs et les isolants • Les schémas électriques de base • Technologie des appareils de contrôle et de mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • Calcul de la tension, intensité et quantité de l'électricité • Unités de mesures et symboles La loi d'OHM ($R = U/I$) La loi de JOULE ($W=RI^2t$) • La résistance équivalente (série) $R_e = \sum R_i$ • La résistance équivalente (parallèle) $1/R_e = \sum 1/R_i$ • Calcul des sections de fils : $S=6I/R$ • La force électromotrice (FEM) : $E=U+rl$ • La force contre électromotrice (FCEM) : $E=U-rl$ • Différence de potentiel (DDP) : $U=RI$

MODULE: 7	Identifier les différents outillages, matériels et équipements qui interviennent dans le métier
------------------	--

Durée de la formation

Théorie 26 h

Pratique 40 h

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
7.1	<i>Identifier et utiliser les outils de l'atelier de réparation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les outils courants • Choisir les outils appropriés • Utiliser les outils courants 	<ul style="list-style-type: none"> • Les outils de l'atelier de réparation : <ul style="list-style-type: none"> - Types et rôle • Description de la clé dynamométrique 	
7.2	<i>Identifier et utiliser les instruments de mesure et de contrôle</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les instruments de mesure et de contrôle • Utiliser les instruments de mesure et de contrôle • Entretenir les instruments de mesure et de contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> • Les instruments à mesure directe et indirecte • Contrôle et mesure des angles <ul style="list-style-type: none"> - Le pied à coulisse - Le micromètre - Le palmer - Le comparateur - Instrument fixe jauge et calibre - Cales, règle sinus 	
7.3	<i>Identifier et utiliser les équipements de l'atelier de réparation de mécanique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les équipements fixes et mobiles • Utiliser les équipements fixes et mobiles • Entretenir les équipements fixes et mobiles • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements : description, rôle et types • Recommandations du constructeur L'entretien 	

CHAMP D'ACTIVITE 2**MOTEUR DIESEL****MODULE: 8****Réparer les organes fixes et mobiles.**

Durée de la formation

Théorie 36 h

Pratique 30 h

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
8.1	Réparer la culasse et ses accessoires	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le rôle de la culasse et ses accessoires • Déetecter les anomalies sur la culasse • Appliquer les différentes techniques de démontage et de remontage de la culasse • Vérifier et contrôler la planéité des plans de joints, le volume de la chambre de combustion, les soupapes et sièges, guides et ressorts • Appliquer la méthode de rodage de soupapes 	<ul style="list-style-type: none"> • Historique de l'automobile • Classification des véhicules • Caractéristiques des parties, systèmes et des sous systèmes d'un véhicule lourd • La culasse : rôle, types et matière Constituante Soupapes : rôle, types et matière constituante, rodage • La chambre de combustion : rôle et types 	<ul style="list-style-type: none"> • La pression • Rapport volume • Couple de serrage • Forces, moments et couples

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
8.2	Réparer le bloc -cylindres	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les différentes parties du bloc-cylindres Déposer la culasse Déetecter les anomalies sur le bloc - cylindres Vérifier et contrôler les plans de joints, les chemises et le bloc – cylindres 	<ul style="list-style-type: none"> Les moteurs à allumage commandé, et à auto- allumage Bloc cylindres : définition, fonctions, constitution et différentes formes Chemises sèches et humides Comparateur Cylindrée unitaire et totale Rapport volumétrique La puissance moteur. 	<ul style="list-style-type: none"> Formes géométriques Etude des valeurs
8.3	Entretenir l'emballage	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les différentes parties de l'emballage Déetecter les anomalies sur l'emballage Vérifier et contrôler les pistons, les bielles (torsion et flexion), le vilebrequin (ovalisation et conicité Initier au remontage et tierçage des segments 	<ul style="list-style-type: none"> Pistons Bielles Vilebrequin La segmentation La vitesse moyenne du piston 	<ul style="list-style-type: none"> Mouvement rectiligne et circulaire Force, couple, le travail, l'énergie et Puissance Mouvement d'inertie Vitesse angulaire La flexion

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
8.4	Déposer et reposer la distribution	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différents types de distributions • Déposer la pompe d'injection après repérage • Initier aux méthodes de calage de la distribution • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • La distribution • Les différents types de distributions • Le cycle à quatre temps • Diagramme théorique et pratique • Les techniques de calage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les proportions • Les rapports • Conversion des angles en distance

MODULE: 9**Entretenir et réparer les circuits d'alimentation, d'injection classiques et électrique.**

Durée de la formation

Théorie 44 h

Pratique 28 h

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
9.1	Entretenir et réparer les circuits d'alimentation (basse pression)	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes parties du circuit d'alimentation basse pression • Déetecter les anomalies sur le circuit basse pression • Vérifier et contrôler le réservoir carburant, filtres, la pompe d'alimentation, pompe d'amorçage et tuyauteries • Initier aux méthodes de purge du circuit 	<ul style="list-style-type: none"> • Les circuits d'alimentation basse pression • La pompe d'alimentation • Les filtres 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel sur les pressions, débit
9.2	Entretenir et réparer les circuits d'alimentation (haute pression)	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes parties du circuit d'alimentation haute pression • Déetecter les anomalies sur le circuit haute pression • Vérifier et contrôler le circuit haute pression, les injecteurs et porte injecteur • Initier aux techniques de tarage des injecteurs • Initier aux méthodes de purge du circuit 	<ul style="list-style-type: none"> • Circuits d'alimentation haute pression • Pompe d'injection • L'injecteur • Appareil de tarage des injecteurs • Préchauffage 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport section pression

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
9.3	Déetecter et contrôler le système de suralimentation	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les différentes parties du système suralimentation Déetecter les anomalies du système de suralimentation (rotors, turbine et les conduites) 	<ul style="list-style-type: none"> Le système de suralimentation Les compresseurs centrifuges Les sur presseurs volumétriques Engrenages : palette, jeu d'axe longitudinal et latéral Graissage 	<ul style="list-style-type: none"> Rappel sur les volumes
9.4	Analyser les gaz d'échappement du moteur diesel	<ul style="list-style-type: none"> Identifier la composition des gaz d'échappements du moteur Etalonner l'appareil de mesure Mesurer la densité de la fumée Interpréter les résultats de la mesure Contrôler le bon fonctionnement d'un pot catalytique Contrôler la sonde LAMBDA Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Les hydro carbures Les composants des gaz d'échappement du moteur diesel La dépollution Procédure de mesure de l'opacité Le pot catalytique La sonde à oxygène 	<ul style="list-style-type: none"> Calcul de la densité

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
9.5	Entretenir les systèmes d'injection électronique diesel	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les systèmes d'injection électroniques • Déetecter les anomalies du circuit électronique à l'aide d'un outil de diagnostic • Contrôler et mesurer les éléments du circuit • Remplacer les éléments défectueux 	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion électronique du moteur Diesel • Les instruments de mesure : <ul style="list-style-type: none"> - Le Multimètre - L'oscilloscope, - Scanner etc ... • L'outil de diagnostic • Les étapes de diagnostic 	

MODULE: 10	Entretenir et réparer les circuits de graissage et de refroidissement.
-------------------	---

Durée de la formation

Théorie 18 h

Pratique 18 h

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
10.1	Entretenir et réparer le circuit de graissage	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes parties du système de graissage • Détecter les anomalies du circuit de graissage. • Démonter et remplacer les parties défectueuses • Contrôler la pression d'huile à l'aide d'un manomètre • Classifier les lubrifiants en fonction de l'organe à graisser • Vérifier et contrôler un manocomptact ou thermo contact de la pompe à l'huile • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement • Initier au respect des conditions de stockages des huiles usées 	<ul style="list-style-type: none"> • Carter d'huile • Voyant lumineux • Différents types de graissage • Caractéristiques et classifications des huiles • Les pompes à l'huile 	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de propriétés des liquides • Statique et dynamique des fluides • Calcul du débit de la pompe

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
10.2	Entretenir et réparer le circuit de refroidissement	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes parties du circuit de refroidissement • Décrire le rôle et le principe de fonctionnement du système de refroidissement et les différents types • Détecter les anomalies du système de refroidissement. • Initier aux méthodes de remplissage et la purge des circuits fermés. • Vérifier les différents modes de ventilation • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Le système de refroidissement. • Les différents modes de ventilation • La pompe à eau • Les soufflantes d'air • Les types de refroidisseurs • Les différents types de ventilations • Les réfrigérants 	<ul style="list-style-type: none"> • Chaleur <ul style="list-style-type: none"> • Principe d'échange de chaleur • Changement d'état physique

MODULE: 11**Entretenir et réparer les circuits de charge, de démarrage et de préchauffage**

Durée de la formation

Théorie 36 h

Pratique 28 h

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
11.1	Entretenir et réparer les circuits de charge	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes parties du circuit de charge • Décrire et expliquer le fonctionnement du circuit de charge • Détecter les anomalies du circuit de charge • Démonter les organes défectueux du circuit de charge • Réparer ou remplacer les organes défectueux • Remonter le circuit de charge • Contrôler et mettre en service • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Le circuit de charge • Batterie • Electrolyte • Dynamo et alternateur : Régulateur • Appareils de mesure : <ul style="list-style-type: none"> - Multimètre - Pince ampère métrique - Le densimètre • Le chargeur de batterie 	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma électrique du circuit de charge • Rappels sur les grandeurs électriques : <ul style="list-style-type: none"> - Tension, - Intensité et résistance - Loi d'OHM : tension = résistance x intensité ($U=RI$) • Calcul de la force électromotrice $E = U+R I$ • Puissance électrique $P = UI$

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
11.2	Entretenir et réparer les circuits de démarrage	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes parties du circuit de démarrage • Décrire et expliquer le fonctionnement du circuit de démarrage • Détecter les anomalies du circuit de démarrage • Démonter les organes défectueux du circuit de démarrage • Réparer ou remplacer les organes défectueux du circuit de démarrage • Contrôler et mettre en service • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Circuit de démarrage • Démarreur • Relais de démarrage 	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma du circuit électrique de démarrage • Courant de démarrage
11.3	Entretenir et réparer les circuits de préchauffage	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes parties du circuit de préchauffage • Décrire et expliquer le fonctionnement du circuit de préchauffage • Détecter les anomalies du circuit de préchauffage • Démonter les organes défectueux du circuit de préchauffage • Réparer ou remplacer les organes défectueux du circuit de préchauffage • Contrôler et mettre en service • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Circuit de préchauffage • Bougie de préchauffage 	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma du circuit électrique de préchauffage • Calcul de chaleur

CHAMP D'ACTIVITE 3**ORGANES DE TRANSMISSION****MODULE:12****Réparer les systèmes d'embrayage (Mécanique, Hydraulique)**

Durée de la formation

Théorie 22 h

Pratique 18 h

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
12.1	Réparer et régler le système d'embrayage Mécanique	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes parties du système d'embrayage mécanique • Décrire et expliquer le fonctionnement de l'embrayage mécanique • Déetecter les anomalies du système d'embrayage • Démonter les organes défectueux du système d'embrayage • Remplacer les organes défectueux du système d'embrayage • Vérifier et contrôler la course de garde • Appliquer la méthode de centrage du disque • Contrôler et mettre en service • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Le circuit d'embrayage mécanique • Pose et repose d'un embrayage 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappels sur les forces, les moments, les couples moteurs et vitesse de rotation

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
12.2	Réparer le système d'embrayage hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes parties du système d'embrayage hydraulique • Décrire et expliquer le fonctionnement de l'embrayage hydraulique • Détecter les anomalies du système d'embrayage • Démonter les organes défectueux du système d'embrayage • Remplacer les organes défectueux du système d'embrayage • Purger le circuit d'embrayage • Vérifier et contrôler la course de garde • Contrôler et mettre en service • Utiliser la méthode de centrage du disque • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Le circuit d'embrayage hydraulique • Pose et repose d'un embrayage hydraulique • Huile d'embrayage 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappels sur les pressions

MODULE:13**Réparer les boites de vitesses à commande mécanique et contrôler celles à commande automatique**

Durée de la formation

Théorie 22 h

Pratique 16 h

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
13.1	Réparer les boites de vitesses à commande mécaniques.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes parties de la boite à vitesses mécanique • Décrire le fonctionnement d'une boite à vitesses mécaniques • Identifier le rôle des baladeurs et du système de verrouillage. • Détecter les anomalies de fonctionnement au niveau d'une boite à vitesses mécaniques. • Démonter les organes défectueux • Réparer ou remplacer les organes défectueux • Contrôler et mettre en service • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Boite à vitesse synchronisée • Principe du train épicycloïdal • Les différents types d'engrenage 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de démultiplication • Rapport de transmission Couple • L'angle d'hélice

13.2	Contrôler et entretenir une boite à vitesses automatique	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes parties de la boite à vitesses automatique • Décrire le fonctionnement d'une boite à vitesses automatiques • Contrôler l'étanchéité du circuit hydraulique. • Identifier le rôle et le fonctionnement des éléments d'un convertisseur de couple. • Détecter les anomalies de fonctionnement au niveau d'une boite à vitesses automatiques • Démonter et remplacer la boite à vitesses automatique • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • La boite à vitesses automatique • Freins et embrayages de la boite à vitesses automatiques • Valves de passage des vitesses • Variateur de vitesse 	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma d'un circuit hydraulique d'une transmission
------	---	--	---	--

MODULE:14	Réparer les ponts et les arbres de transmission
------------------	--

Durée de la formation

Théorie 18 h

Pratique 14 h

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
14.1	Contrôler et réparer les ponts différentiels	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le boîtier différentiel • Décrire le fonctionnement du différentiel. • Déetecter les anomalies au niveau du différentiel. • Démonter les organes défectueux • Remplacer les organes défectueux • Contrôler et mettre en service • Contrôler l'alignement des semi axes, les roulements. • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Le différentiel • Le couple conique • Cabrage du différentiel (poussée et réaction) • L'huile du pont différentiel 	<ul style="list-style-type: none"> • Mouvement rectiligne Uniformément varié • Mouvement circulaire (vitesse angulaire) • Rapport du pont • Rapport final

14.2	<i>Contrôler et réparer les arbres de transmission.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire le rôle de l'arbre de transmission. • Déetecter les anomalies au niveau des arbres de transmission. • Démonter les parties défectueuses • Remplacer les parties défectueuses • Contrôler et mettre en service • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Croisillons • Accouplements arbre de transmission • Arbres de roues 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappels sur les moments de couple
------	--	--	---	---

CHAMP D'ACTIVITE 4**ORGANES D'UTILISATION****MODULE:15****Réparer les essieux avant/arrière et les organes de suspension**

Durée de la formation

Théorie 16 h

Pratique 16 h

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
15.1	Réparer la suspension avant	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes parties de la suspension avant • Déetecter les anomalies de la suspension avant. • Démonter les organes défectueux de la suspension • Remplacer les organes défectueux de la suspension • Régler et ajuster les organes de la suspension avant. • Contrôler et mettre en service • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Suspension avant • Les ressorts de suspension • Les amortisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappels sur les forces, les tensions

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
15.2	Réparer la suspension arrière	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes parties de la suspension arrière • Déetecter les anomalies de la suspension arrière. • Démonter les organes défectueux de la suspension • Remplacer les organes défectueux de la suspension • Régler et ajuster les organes de la suspension arrière. • Contrôler et mettre en service • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Les coussins d'air (ballons de suspension) • Barre de torsion 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel : La torsion
15.3	Réparer les essieux avant et arrière	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les essieux • Déetecter les anomalies des essieux. • Démonter les organes défectueux des essieux • Remplacer les organes défectueux des essieux • Contrôler la concentricité des fusées et la portée des roulements • Vérifier les bras de suspension • Vérifier les jeux des roulements du moyeu de l'arbre de suspension • Contrôler et mettre en service • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Les essieux • Les roulements et leurs montages • Les trains à roue Indépendant • Les jeux de fonctionnement 	Rappels sur les forces

MODULE:16	Réparer les différents types de direction
------------------	--

Durée de la formation

Théorie 18 h

Pratique 16 h

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
16.1	Réparer la direction mécanique.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes parties de la direction mécanique • Déetecter les anomalies de la direction mécanique. • Démonter les organes défectueux de la direction mécanique. • Remplacer les organes défectueux de la direction mécanique. • Initier la méthode de réglage et d'ajustement des composants de la direction mécanique : boîtier, jeu axial • Vérifier et contrôler les biellettes de direction • Contrôler et mettre en service • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Les timoneries • Vis sans fin • Crémaillère du secteur denté • Boîtier de direction • L'épure de jean taude 	<ul style="list-style-type: none"> • L'angle de braquage • L'angle de carrossage • L'angle de chasse et pivot

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
16-2	Réparer la direction assistée.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes parties de la direction assistée • Déetecter les anomalies de la direction assistée. • Démonter les organes défectueux de la direction assistée. • Remplacer les organes défectueux de la direction assistée • Initier la méthode de réglage et d'ajustement des composants de la direction assistée : la pompe de direction. • Contrôler et mettre en service • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • La pompe de direction assistée • Huile de boîtier de direction 	
16.3	Contrôler et réparer la géométrie train avant et arrière	<ul style="list-style-type: none"> • Déetecter les anomalies sur la tenue de route. • Démonter les organes défectueux • Remplacer les organes défectueux • Régler l'angle d'inclinaison des pivots, l'essieu arrière et le parallélisme. • Contrôler et mettre en service • Respecter les règles d'hygiène de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Rotules • Axes pivots • Roulements • Equilibrage, carrossage et parallélisme des roues • Méthodes de réglage 	<ul style="list-style-type: none"> • Force centrifuge

MODULE:17	Entretenir et réparer les systèmes de freinage classiques et ABS
------------------	---

Durée de la formation

Théorie 42 h

Pratique 30 h

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
17.1	Réparer et régler les freins classiques	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes parties des freins classiques • Décrire les composants des freins à disque et à tambour. • Détecter les anomalies de freinage. • Démonter les organes défectueux du système de freinage • Réparer ou remplacer les organes défectueux • Purger le circuit de freinage • Contrôler et mettre en service • Initier à la méthode de réglage du système de freinage classique. • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes de freinage classique • Servofrein • Pompe à vide • Disques de frein • L'huile de freinage 	<ul style="list-style-type: none"> • Force et distance de freinage • Transmission de force hydraulique • L'énergie cinétique

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques /Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
17.2	Réparer et régler le système de freinage ABS	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes parties des freins ABS • Détecter les anomalies au niveau du système de freinage ABS. • Démonter les organes défectueux du système ABS • réparer ou remplacer les organes défectueux • Purger le circuit de freinage • régler le circuit de freinage • Initier à la méthode de réglage du système de freinage ABS • Contrôler et mettre en service • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Système de freinage ABS • Les capteurs • Le bloc hydraulique 	

CHAMP D'ACTIVITE 6**FORMATION COMPLEMENTAIRE****MODULE : 18****Notions de base en organisation et gestion d'entreprise » (compétences Entrepreneuriales)**

Durée de la formation

Théorie 24 h

Pratique 16 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
18.1	<i>Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les tâches y afférentes</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes organisations de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - Type d'entreprise - Structures hiérarchiques - Structures fonctionnelles • Identifier les fonctions essentielles : <ul style="list-style-type: none"> - La fonction gestion et ses tâches essentielles - La fonction financière et ses tâches principales - La fonction production - La fonction commerciale 	<ul style="list-style-type: none"> • Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc.) • La composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipements ...) • Bilan financier, rendement • Règlement intérieur d'une entreprise 	
18.2	<i>Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire) • Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés • Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement 	<ul style="list-style-type: none"> • Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (taux horaire) • Barème des prix vigueur relatif aux prestations de service 	

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
18.3	Développer les notions de base d'une approche entreprenariale	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché • Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux • Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du client • Expliquer les avantages des produits novateurs • Présenter les principes de base de la liaison : produit – prix et promotion 	
18.4	Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les exigences de la fonction « entreprenariat » • Définir les compétences essentielles de cette fonction telles que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier • Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet • Définir les atouts nécessaires à un Entrepreneur pour réussir son projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet qui réussи • Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un promoteur de projet 	

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
18.5	<i>Identifier les règles de gestion de la matière première et de la pièce de rechange</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les différents composants • S'informer sur les techniques de gestion • Identifier les outils de gestion • S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin • Définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage 	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter les différents modèles d'outils de gestion : <ul style="list-style-type: none"> - Fiche d'inventaire - Bon d'entrée - Bon de sortie - Bon de commande - Bon de livraison • Démontrer les techniques d'approvisionnement du magasin • Présenter les différents modèles de support et rayonnage de rangement 	

MODULE : 19 Information sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation

Théorie 20 h

Pratique 12 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
19.1	<i>Elaborer un curriculum vitae (CV)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • S'informer sur les avantages d'un CV bien élaboré et de son utilisation • Identifier la structure et le rôle d'un curriculum vitae (CV) • Décrire les composantes avec précisions : Identité, Cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualités personnelles, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Modèle de rédaction d'un curriculum vitae • Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV 	
19.2	<i>Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date) • Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : Références de formation, expériences, présentation, âge, etc. • Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement 	<ul style="list-style-type: none"> • Modèle de rédaction de la demande d'emploi • Appliquer les techniques de communication 	

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
19.3	Préparer et réaliser un entretien d'embauche	<ul style="list-style-type: none"> Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche <p>Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoisie au moment de l'entrevue.</p> <ul style="list-style-type: none"> Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts Rechercher des informations sur : <ul style="list-style-type: none"> L'entreprise : Sa place et son importance sur le marché, ses produits et ses perspectives. Le futur métier envisager : ses exigences et les conditions de son exercice 	<ul style="list-style-type: none"> Application des simulations 	
19.4	Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les structures du service public chargé de l'emploi Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi Rechercher les informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifiée Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du service public chargé de l'emploi : localisation et missions (ANEM – ALEM, La Commune etc.) Informations sur le tissu économique de la région et de la localité Présentation du dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état : DIPJ - ANSEJ – ANGEM etc. 	

4.6. Curriculum et plan de formation de L'Entreprise formatrice

CHAMP D'ACTIVITE 2**MOTEUR DIESEL****MODULE :8****Réparer les organes fixes et mobiles.**

Durée de formation

290 heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
8.1	Réparer la culasse et ses accessoires	<ul style="list-style-type: none"> • Démonter la culasse et ses accessoires • Contrôler la planéité des plans de joints • Contrôler le volume de la chambre de combustion • Contrôler les soupapes et sièges, guides et ressorts • Remplacer les organes défectueux • Roder les soupapes • Remonter la culasse et ses accessoires • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisé par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
8.2	Réparer le bloc - cylindres	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler et réparer le bloc –cylindres • Vérifier les plans de joints • Démonter et remonter les chemises • Contrôler la conicité et l'ovalisation des chemises • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								
8.3	Entretenir l'emballage	<ul style="list-style-type: none"> • Démonter l'emballage • Démonter les segments • Contrôler les pistons • Contrôler les bielles (torsion et flexion) • Contrôler le vilebrequin (ovalisation et conicité) • Remonter et tiercer les segments • Remonter l'emballage • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
8.4	<i>Déposer et reposer la distribution</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Démonter, contrôler et remonter les organes • Monter et caler la distribution • Effectuer l'essai de fonctionnement • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

MODULE :9	Entretenir et réparer les circuits d'alimentation, d'injection classique et électronique
------------------	---

Durée de formation 270 heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
9.1	Entretenir et réparer les circuits d'alimentation (basse pression)	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler le circuit basse pression • Démonter le circuit • Contrôler et réparer le réservoir carburant, filtres, la pompe d'alimentation, pompe d'amorçage et tuyauteries • Remonter et purger le circuit • Effectuer des essais • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								
9.2	Entretenir et réparer les circuits d'alimentation (haute pression)	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler le circuit haute pression • Déposer les organes du circuit • Contrôler la tuyauterie • Contrôler les injecteurs et porte injecteur • Tarer les injecteurs • Remonter les organes du circuit et purger • Effectuer des essais • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
9.3	Déetecter et contrôler le système de suralimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Déetecter les anomalies du système de suralimentation (rotors, turbine et les conduites) • Remplacer les éléments défectueux • Effectuer un essai • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								
9.4	Analyser les gaz d'échappement du moteur diesel	<ul style="list-style-type: none"> • Etalonner l'appareil de mesure • Mesurer la densité de la fumée • Interpréter les résultats de la mesure • Contrôler le bon fonctionnement d'un pot catalytique • Contrôler la sonde LAMBDA • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								
9.5	Entretenir les systèmes d'injection électronique diesel	<ul style="list-style-type: none"> • Déetecter les anomalies du circuit électronique à l'aide d'un outil de diagnostic • Contrôler et mesurer les éléments du circuit • Remplacer les éléments défectueux • Effectuer des essais • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

MODULE : 10	Entretenir et réparer les circuits de graissage et de refroidissement
--------------------	--

Durée de formation 230 heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
10.1	Entretenir et réparer le système de graissage	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser les composants du système de graissage moteur • Détecter les anomalies du système de graissage • Vidanger le circuit de graissage du moteur • Démonter le carter et la pompe d'huile • Contrôler l'usure et le jeu fonctionnel de la pompe d'huile • Contrôler la pression d'huile • Contrôler ou changer un manocontact ou thermo contact. • Respecter les conditions de stockages des huiles usées • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisé par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
10.2	Entretenir et réparer le système de refroidissement	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser les différents composants du circuit de refroidissement • Déetecter les anomalies du système de refroidissement. • Vidanger le circuit de refroidissement • Démonter et contrôler la pompe à eau • Remettre en état les organes défectueux. • Remplir et purger les circuits fermés • Contrôler l'étanchéité du circuit • Contrôler la régulation de température du moteur et le bon fonctionnement du thermostat • Contrôler la ventilation • Effectuer des essais • Respecter les règles d'hygiène de sécurité et de l'environnement 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

MODULE : 11	Entretenir et réparer les circuits de charge, de démarrage et de préchauffage
--------------------	--

Durée de formation 200 heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
11.1	Entretenir et réparer les circuits de charge	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser les différents composants du circuit de charge • Déetecter les anomalies du circuit de charge • Démonter et contrôler l'alternateur • Réparer le circuit de charge • Remonter l'alternateur • Effectuer des essais • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								
11.2	Entretenir et réparer les circuits de démarrage	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser les différents composants du circuit de démarrage • Déetecter les anomalies du circuit de démarrage • Démonter et contrôler le démarreur • Réparer le démarreur • Remonter le démarreur • Effectuer des essais • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
11.3	Entretenir et réparer les circuits de préchauffage	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser les différents composants du circuit de préchauffage • Déetecter les anomalies du circuit de préchauffage • Démonter la bougie de préchauffage • Réparer et remonter le circuit de préchauffage • Effectuer des essais • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

CHAMP D'ACTIVITE 3**ORGANES DE TRANSMISSION****MODULE : 12****Réparer les systèmes d'embrayage (Mécanique, Hydraulique)**

Durée de formation

160 heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
12.1	Réparer et régler le système d'embrayage Mécanique	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les jeux de garde • Démonter les éléments d'embrayage • Contrôler les éléments d'embrayage • Centrer le disque • Remplacer les organes défectueux • Remonter les organes d'embrayage • Régler les jeux • Contrôler et essayer • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
12.2	Réparer le système d'embrayage hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les jeux de garde • Contrôler le niveau d'huile et l'étanchéité • Vider et remplir le niveau d'huile • Démonter les organes du circuit d'embrayage • Contrôler les éléments déposés • Remplacer les éléments défectueux • Remonter les éléments • Centrer le disque d'embrayage • Contrôler et essayer • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

MODULE : 13 Réparer les boites de vitesses à commande mécanique et contrôler celles à commande automatique

Durée de formation

180 heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
13.1	Réparer les boites à vitesses à commande Mécanique	<ul style="list-style-type: none"> • Déetecter les causes des anomalies de fonctionnement au niveau d'une boite à vitesses mécaniques • Vidanger la boite à vitesses • Déposer la boite à vitesses • Contrôler et réparer la boite à vitesses • Remonter la boite à vitesses • Remplir d'huile • Effectuer des essais • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								
13.2	Contrôler et entretenir une boite à vitesses automatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler l'étanchéité du circuit hydraulique. • Déetecter les causes des anomalies de fonctionnement au niveau d'une boite à vitesses automatiques • Déposer la boite à vitesses automatiques • Vidanger et remplir la boite à vitesses automatiques • Remonter la boite à vitesses automatiques • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

MODULE : 14 **Réparer les ponts et les arbres de transmission**

Durée de formation

130 heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
14.1	Contrôler et réparer les ponts différentiels	<ul style="list-style-type: none"> • Déetecter les causes des anomalies au niveau du différentiel. • Contrôler l'alignement des semi axes. • Contrôler et remplacer les roulements. • Régler le jeu du couple conique. • Monter les bagues d'étanchéité et remplir l'huile. • Effectuer des essais • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement • 								
14.2	Contrôler et réparer les arbres de transmission.	<ul style="list-style-type: none"> • Déetecter les causes des anomalies au niveau des arbres de transmission. • Effectuer le réglage et l'ajustement du différentiel • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

CHAMP D'ACTIVITE 4**ORGANES D'UTILISATION****MODULE : 15****Réparer les essieux avant/arrière et les organes de suspension**

Durée de formation

150 heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
15.1	Réparer la suspension avant	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser les composants de la suspension avant. • Déetecter les causes des anomalies de la suspension avant • Démonter et remplacer les organes défectueux de la suspension • Régler et ajuster les composants de la suspension avant. • Effectuer des essais • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
15.2	Réparer la suspension arrière	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser les composants de la suspension arrière. • Détecter les causes des anomalies de la suspension arrière. • Démonter et remplacer les organes défectueux de la suspension • Régler et ajuster les composants de la suspension arrière. • Effectuer des essais • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								
15.3	Réparer les essieux avant et arrière	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler la concentricité des fusées et la portée des roulements • Vérifier les bras de suspension • Vérifier les jeux des roulements du moyeu de l'arbre de suspension • Réparer les organes défectueux • Effectuer des essais • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisé par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

MODULE : 16 **Réparer les différents types de direction**

Durée de formation

100 heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
16.1	Réparer la direction mécanique.	<ul style="list-style-type: none"> • Déetecter les causes des anomalies de la direction mécanique. • Effectuer la dépose des composants de la direction mécanique. • Remonter les composants de la direction mécanique. • Régler et ajuster les composants de la direction mécanique : boîtier, jeu axial • Vérifier les biellettes de direction • Essayer sur circuit • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
16-2	Réparer la direction assistée.	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser les causes des anomalies de la direction assistée. • Effectuer la dépose des composants de la direction assistée. • Régler et ajuster les composants de la direction assistée: la pompe de direction. • Remonter les composants de la direction assistée. • Essayer sur circuit • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								
16.3	Contrôler et réparer la géométrie train avant et arrière	<ul style="list-style-type: none"> • Déetecter les anomalies sur la tenue de route. • Régler l'angle d'inclinaison des pivots • Régler le parallélisme • Régler l'angle inclus de l'essieu arrière • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

MODULE : 17	Entretenir et réparer les systèmes de freinage classique et ABS
--------------------	--

Durée de formation 190 heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
17.1	Réparer les freins.	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser les composants des freins à disque et à tambour. • Déetecter les causes des anomalies de freinage • Démonter et remplacer les organes défectueux • Régler les composants du système de freinage classique. • Purger et essayer • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								
17.2	Réparer et régler le système de commande de freinage	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler le système de commande du frein. • Régler le système de commande du frein. • Essayer • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
17.3	Réparer et régler le système de freinage ABS	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser les composants des freins ABS. • Détecter les causes des anomalies au niveau du système de freinage ABS. • Régler les composants du système de freinage ABS. • Purger et essayer • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								
17.4	Entretenir, réparer et régler le système de freinage ABS	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser les composants des freins pneumatiques • Détecter les causes des anomalies au niveau du système de freinage pneumatique • Régler les composants du système de freinage pneumatique • Purger la condensation du réservoir • Effectuer des essais • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de l'environnement 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

1. Grille de notation et d'évaluation des compétences professionnelles

Degrés	Signification	Mentions	Notes
1	Une performance correspondant aux exigences d'une manière exceptionnelle	excellent	moins de 20 - 18
2	Une performance correspondant très bien aux exigences	très bien	moins de 18 - 15
3	Une performance correspondant entièrement bien aux exigences	bien	moins de 15 - 12
4	Une performance correspondant assez bien aux exigences	assez bien (moyen)	moins de 12 - 10
5	Une performance caractérisée par des insuffisances et qui ne répond pas aux exigences , mais qui relève des connaissances de base permettant de corriger les insuffisances dans un délai relativement court	insuffisant	moins de 10 - 6
6	Une performance qui ne correspond pas aux exigences . Les connaissances de base sont si incomplètes que les insuffisances ne peuvent pas être corrigées dans un délai relativement court	très insuffisant	moins de 6 - 0

2. Grille d'évaluation des qualités personnelles et comportementales

Evaluation en rapport avec la grille de notation						
Indicateurs Critères	1	2	3	4	5	6
	moins de 20 - 18	moins de 18 - 15	moins de 15 - 12	moins de 12 - 10	moins de 10 - 6	moins de 6 - 0
Intérêt au travail	Intérêt soutenu	Intérêt appréciable	Intérêt moyen	Intérêt insuffisant	Peu d'intérêt	Sans intérêt
Esprit d'initiative	Sans élevé d'initiative	Initiative remarquée	Initiative ponctuelle	Initiative limitée	Initiative très limitée	Sans initiative
Organisation et hygiène	Très bonne organisation et hygiène	Organisé et soigneux	Ordre et hygiène moyens	Ordre et hygiène insuffisants	Peu ordonné	Sans ordre ni hygiène
Comportement et sociabilité	Exemplaire	Correct	Acceptable	Insuffisant	Caractériel et peu ouvert	Négligé et individuel
Ponctualité et assiduité	Très ponctuel et assidu	Retards et absences très rares	Retards et absences rares	Retards et absences notables	Retards et absences répétées	Retards et absences fréquents

5. Mise en œuvre du programme de formation: Organisation pédagogique et évaluation des compétences

5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en œuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.

L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage.

5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage pour tous les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation.

Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser **deux (02) rentrées en apprentissage par an** à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3^{ème} rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFEP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles :

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser **un groupe pour une spécialité** à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant ;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser **un groupe pour une spécialité** au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning ») ;
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser **un groupe pour une famille de métiers** en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice au début de la formation. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

5.2.2. Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (voir 4.5.).

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour une période donnée à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indiqué par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (voir 4.4.) doit être respecté de manière à

assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (voir 5.3).

La FTTC doit être assurée par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier/ spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs-faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser. Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et/ ou de chaque région ou localité.

5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles de l'apprenti par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- *Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial*, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreneurial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;
- *L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique* lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau Internet d'autre part;
- *Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle* à travers les techniques de recherche d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers/ spécialités intègrent l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique au niveau du Champ d'activité N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour

une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialisés en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus près possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.).

5.4. Suivi et évaluation des compétences

5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport - modèle « **fiche de visite** ». Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport qui doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associés à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des

tâches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus de formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et tâches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologie de formation professionnelle par apprentissage.

5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la **grille de notation et d'évaluation** donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ». Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre inclue la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

(1) Organisation et épreuves de l'EFA :

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

(2) Le Jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élaborer le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats) ;
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation professionnelle par voie réglementaire.